Après le FMI, la Bundesbank préconise aussi une taxation exceptionnelle sur l'épargne

07/02/2014 à 12h00

Lundi 27 janvier, la Bundesbank a préconisé que les pays de la zone euro en difficulté devaient d'abord prélever une taxe exceptionnelle sur l'épargne de leurs propres citoyens avant de demander l'aide des autres pays, a rapporté le journal Frankfurter Allgemeine.

« *Il est crucial qu'un pays en crise épuise d'abord ses propres solutions pour regagner la confiance dans sa capacité à gérer de façon durable ses finances publiques. Les programmes de sauvetage financés par les contribuables des autres États membres ne devraient être sollicités qu'en dernier ressort, lorsque la stabilité financière de la zone euro est mise en danger* », écrit la 'Buba'.

> ***« Une taxation sur le capital correspond au principe de responsabilité nationale, selon lequel les contribuables sont responsables pour les obligations de leur gouvernement, avant que la solidarité des autres États ne soit requise », énonce la banque centrale allemande, dans son dernier rapport mensuel.***

Elle précise qu'elle ne soutient pas le principe d'une taxe récurrente sur la fortune en Allemagne, qui pourrait nuire à la croissance, mais celui d'une taxation exceptionnelle, qui ne serait appliquée qu'au cas où le pays en question serait au bord de la faillite.

Cette taxe exceptionnelle devrait être collectée rapidement

(c’est à dire pendant le week-end), afin d’éviter le problème de la fuite des capitaux.

La Bundesbank se joint ainsi au FMI qui avait lui-même suggéré l’option d’une taxe unique sur l’épargne l’année dernière, et qui a réitéré cette recommandation au début de cette année.

Express.be

(Merci à Martine)